

17/02/10

## Un interlocuteur pour l'étude de l'embarcadère



L'embarcadère de Bourcefranc a retenu l'attention de la direction des sites et de la nature du Conseil général. (PHOTO JANIQUE VILLENEUVE)

L'association Pêche Carrelets et Moulinets a été créée il y a un an avec deux objectifs : suivre l'évolution de la mise en place d'un parc naturel marin sur le littoral et sensibiliser les élus du département sur le bien-fondé d'une étude technique de la structure de l'ancien embarcadère de Bourcefranc-le-Chapus.

Grâce à son affiliation à la **Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF)**, l'association apporte son soutien au comité **Pêche maritime de loisirs 17 (CPML17)** qui est l'interlocuteur départemental de la **FNPPSF** lors des réunions de travail concernant le parc marin.

L'association se tient informée de l'évolution des travaux en cours.

Un état des lieux

La première phase d'études qui se termine a permis aux différents acteurs (professionnels de la mer, représentants des activités de loisirs en mer, scientifiques, organismes gestionnaires de l'eau) de faire un état des lieux sous forme de réunions d'information et d'échanges de données sur les particularités de leur domaine de compétence. Ainsi, les intervenants ont une meilleure

## Évaluation du site

Le site Internet du journal régional Sud Ouest diffuse des articles concernant l'actualité générale.

**Cible**  
Grand Public

**Dynamisme\*** :555

\* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

connaissance des besoins de chacun et envisagent de partager cet environnement maritime où il est impératif d'établir ensemble des règles de bonne conduite afin que la fragilité de cet espace soit préservée.

Maintenant, une synthèse de ces données doit déboucher sur la mise en place de comités de concertation entre professionnels, représentants des activités de loisirs, élus et autres participants.

#### L'embarcadère du Chapus

Le dossier concernant l'embarcadère de Bourcefranc-le-Chapus a avancé, notamment grâce à l'implication du conseiller général Marc Pellacoœur. Ce sujet fait maintenant l'objet d'attentions particulières dans différents services, notamment au sein de la Direction des sites et de la nature du Conseil général qui a désigné comme interlocuteur un attaché territorial.

L'assemblée générale aura lieu le lundi 22 février, à partir de 18 h 30, à la salle de la Plataine à Bourcefranc-le-Chapus.